



Ici, nous prenons soin de la biodiversité

La mission de SUEZ est de préserver les éléments naturels : l'eau, l'air et la terre. C'est pourquoi nous nous engageons à protéger et restaurer la biodiversité sur nos sites, en tenant compte des spécificités locales et grâce au soutien de nos nombreux partenaires.

La volonté de contribuer concrètement à la préservation et à la restauration du capital naturel est au cœur de la vision mais aussi des métiers du Groupe SUEZ.

Cette volonté s'incarne dans notre raison d'être et notre engagement à préserver les éléments essentiels de notre environnement : l'eau, la terre et l'air, qui garantissent notre futur.

Acteur engagé en faveur de la biodiversité de longue date, SUEZ a renforcé en 2020 ses engagements pour la préservation de la biodiversité à travers son implication volontariste dans l'initiative « Entreprises Engagées pour la Nature/Act4nature France » portée par l'Office Français pour la Biodiversité.

Nous nous sommes fixés dans ce cadre trois objectifs :

- **En interne :** Intégrer la biodiversité dans les process internes de SUEZ et en faire un critère participant à l'approbation des projets que nous menons ;

- **Après de nos clients collectivités locales et industriels :** Être un acteur de la préservation de la biodiversité en promouvant les solutions fondées sur la nature et en renforçant la place de la nature en ville ;

- **Après de notre écosystème et notamment des citoyens et des plus jeunes :** Partager notre passion pour l'environnement et sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.

Alors que le Congrès de l'UICN et la COP 15 sur la Diversité Biologique doivent permettre de hisser la biodiversité au rang d'enjeu majeur de l'avenir de nos sociétés, au même titre que le changement climatique, nous avons souhaité, à travers l'édition de cette plaquette, contribuer à une meilleure compréhension du sujet et du rôle de nos métiers.

Nous vous invitons à venir découvrir la richesse en termes de biodiversité abritée sur nos sites, lors des visites organisées régulièrement par nos équipes.

Quelques chiffres sur la biodiversité en France

19% des espèces sont menacées ou éteintes en 2020

32% des Français trouvent la disparition du vivant préoccupante en 2019

6% seulement des habitats côtiers ou marins sont bien conservés sur la période 2013-2018

6x la surface de Paris est artificialisée chaque année sur la période 2006-2015

41% des sites humides emblématiques se sont dégradés sur la période 2010-2020

Source : ONB, 2020.

Les actions de SUEZ sur le périmètre France en chiffres

plus de **6 300 ha** de foncier en gestion

60 initiatives locales

plus de **30** partenariats locaux avec des structures naturalistes et spécialisées

82% de sites prioritaires* couverts par un plan d'action en faveur de la biodiversité

plus de **20 000** données d'occurrence d'espèces dans des bases de données naturalistes

* Sites prioritaires = sites de production inclus dans Natura 2000 ou dont la surface est supérieure à 10 ha.

SUEZ s'engage en France

Dès 2014, SUEZ s'est engagé dans la « Stratégie nationale pour la biodiversité », pilotée par le Ministère en charge de l'écologie. Dans la continuité de cette démarche, SUEZ a réaffirmé son engagement en faveur de la biodiversité en rejoignant en 2020 le dispositif **Entreprises Engagées pour la Nature – Act4nature France**,

porté par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB). SUEZ a ainsi défini un plan d'actions ambitieux et quantifié à l'horizon 2025, validé par l'OFB. Dans le cadre de cette démarche, SUEZ souhaite ainsi devenir un partenaire de référence pour les collectivités engagées dans des initiatives similaires, telles que « Territoires engagés pour la Nature ».

Dans le cadre de l'initiative Entreprises Engagées pour la Nature, SUEZ s'est fixé les objectifs suivants :

ACTIONS CŒUR DE MÉTIER

- Faire de la biodiversité un des critères d'approbation des projets
- Indexer une partie de la rémunération des dirigeants sur des critères de biodiversité
- Utiliser les outils de mesure d'empreinte écologique disponibles
- Mettre en place un plan d'actions en faveur de la biodiversité sur nos sites à enjeux
- Réduire la pollution lumineuse de nos installations situées dans les zones de passage de la faune nocturne
- Intégrer des recommandations en faveur de la biodiversité dans tous les grands projets
- Promouvoir les Solutions Fondées sur la Nature et les opérations de renaturation
- Promouvoir les approches de nature en ville et animer une démarche de réduction de l'artificialisation des sols.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

- Développer des partenariats à l'échelle nationale et locale
- Améliorer la connaissance de la biodiversité sur nos sites en utilisant les outils de sciences participatives naturalistes
- Innover en faveur de la biodiversité aquatique et marine
- Sensibiliser nos collaborateurs et nos parties prenantes aux enjeux de la biodiversité
- Améliorer la connaissance sur la gestion des déchets issus d'Espèces Exotiques Envahissantes.



Renforcer l'exemplarité de nos sites

Avec ses prestataires, SUEZ met en œuvre des méthodes alternatives de gestion des espaces verts compatibles avec la préservation de la biodiversité.



Gestion différenciée

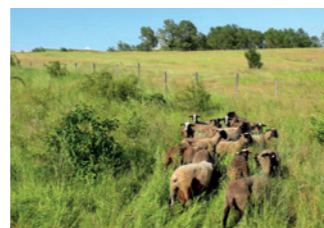
La gestion différenciée des espaces verts est une méthode qui consiste à ajuster les modalités d'intervention selon les contraintes opérationnelles, sécuritaires et visuelles des zones. Le site est donc divisé en **unités de gestion distinctes selon les objectifs s'appliquant à chacune** d'entre elles. Les grands principes de ce mode de gestion consistent à :

- favoriser les processus naturels et limiter l'artificialisation ;
- rationaliser les modes de gestion en déterminant les besoins précis de chaque zone ;
- améliorer la qualité de vie et d'usage en valorisant le cadre paysager.



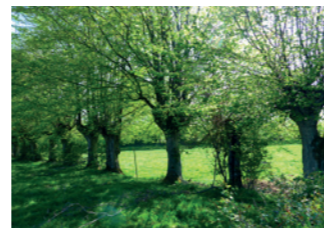
La démarche zéro phytosanitaire

L'emploi des produits phytosanitaires, tels que les engrais, les désherbants et les produits anti-mousses très toxiques, est totalement incompatible avec la présence de la faune et de la flore locales. Ces produits déstabilisent les écosystèmes et exercent un impact négatif sur les espèces sauvages comme les abeilles, les papillons ou encore les criquets. Il existe des **techniques alternatives permettant de ne plus recourir aux produits chimiques** comme le désherbage manuel ou thermique.



L'écopâturage

Le pâturage extensif (faible densité d'animaux à l'hectare) offre la possibilité de conserver les milieux ouverts par l'action des animaux. C'est un des moyens d'entretien les plus favorables pour obtenir une diversité d'espèces floristiques. L'action du bétail génère en effet des hauteurs de végétation variées, **entraînant ainsi l'apparition d'espèces floristiques différentes**. La présence des animaux est par ailleurs favorable au développement de certains insectes et permet d'attirer les oiseaux.



La plantation d'espèces locales

Les espèces d'arbustes locales sont parfaitement adaptées au milieu naturel, elles s'implantent facilement et sont plus résistantes. Les arbres et arbustes présents naturellement en Europe sont le **support de vie naturel de nombreux oiseaux, insectes et petits mammifères** qui y trouvent abris, nourriture et lieux de reproduction. Par exemple les baies du Sureau noir sont consommées par la Fauvette à tête noire ou le Merle noir. Les arbres fruitiers locaux constituent une ressource alimentaire pour les Grives, et le Lierre rampant produit des ressources alimentaires non négligeables pour les pollinisateurs et pour les oiseaux car cette espèce fleurit et produit ses fruits tardivement.

Développer des solutions innovantes favorables à la biodiversité



La Zone Libellule® de Saint-Just dans l'Hérault, la première à avoir été réalisée dans le réseau SUEZ.

SUEZ développe des projets innovants afin de contribuer simultanément à l'adaptation aux effets du changement climatique et à la préservation du capital naturel local. La mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature** en est un exemple. Les Zones Libellule® sont des zones de rejet d'eaux traitées végétalisées dont les propriétés améliorent le fonctionnement des écosystèmes. Elles renforcent l'élimination des micropolluants en sortie de station d'épuration et en ciblant l'action sur certains de ces polluants.

Pour favoriser le retour de la biodiversité à l'issue de l'exploitation de ses Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux, SUEZ, en collaboration avec le Museum national d'Histoire naturelle, a débuté une expérimentation portant sur **l'utilisation de semences labellisées « Végétal local »**. Cette marque a été créée par l'Office

Français de la Biodiversité et vise à garantir la traçabilité des végétaux et la conservation de leur diversité génétique.

L'expérimentation est menée sur le site de Huiron (Marne), proche d'une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) réputée pour ses pelouses calcaires, et dont le réaménagement a été réalisé avec des terres locales. L'objectif est de créer un habitat se rapprochant d'une pelouse sèche. Les premiers résultats sont positifs : meilleure implantation des espèces semées, meilleure couverture des sols, végétation plus abondante. Les prochains suivis permettront de mesurer l'évolution des cortèges d'insectes sur le site.

Conscient des enjeux de transition écologique dans les territoires, notamment les métropoles urbaines, SUEZ propose des démarches permettant de renforcer **l'expérience nature au cœur des villes**.

SUEZ a ainsi mis au point des dispositifs d'îlots de fraîcheur urbains, inspirés de techniques de végétalisation, dans le but de limiter le phénomène de *street pooling**. SUEZ propose également des outils de supervision numérique intégrant la biodiversité, des aménagements favorables à l'infiltration des eaux à la parcelle,

des méthodes d'évaluation et de modélisation des services écosystémiques, ou encore des techniques de monitoring de la biodiversité.

* Pratique interdite et dangereuse consistant à ouvrir des bouches à incendie dans les rues.



Promouvoir une approche partenariale

Favoriser les savoirs par un partenariat scientifique



SUEZ est accompagné depuis plus de 10 ans par l'Unité Mixte de Service Patrimoine Naturel (UMS PatriNat) du **Museum national d'Histoire naturelle** (MNHN). Ce partenariat a notamment permis de développer l'Indice de Qualité Écologique (IQE), qui est devenu l'indicateur de référence pour l'évaluation de la biodiversité sur les grands sites industriels du Groupe en France.

Ce partenariat permet également, grâce à la réalisation d'une thèse, de déterminer la contribution des sites de SUEZ en France au réseau de la Trame Verte et Bleue, au travers d'outils de modélisation.

Favoriser l'innovation par des appels à projets

Afin de soutenir les initiatives innovantes, SUEZ a lancé en 2020 l'appel à projets Agir pour le Capital Naturel. Sur le thème « Biodiversité et Solutions Fondées sur la Nature », il est ouvert aux associations, entreprises, structures académiques, de la recherche ou de l'Économie Sociale et Solidaire.

Le jury, composé de représentants de SUEZ et d'experts de la société civile, a retenu quatre projets parmi la quarantaine de dossiers évalués :

- **Prix "Innovation technique et digitale"** : INRAE, projet REVers (REVitalisation des sols Viticoles par inoculation de vers de terre).

- **Prix "Innovation sociétale"** : Association Halage, projet Fleurs d'Halage (fleurs coupées en circuit court sur d'anciennes friches industrielles).
- **Prix "Coup de cœur du jury"** : Association G-Addiction, projet Escape Game XXL Biodiversité et Association Planète Mer, projet Biolit (application mobile de sciences participatives).

Les lauréats bénéficient d'une dotation financière d'un montant global partagé de 100 000 euros, sur une période de trois ans, ainsi que d'un accompagnement à la mise en œuvre de leur projet par des collaborateurs de SUEZ.



Pour plus de détails : <https://www.toutsurmesservices.fr/Agir-pour-le-Capital-Naturel-les-4-laureats-ont>



À chaque territoire, sa culture partenariale

SUEZ a développé une **culture partenariale sur les territoires** où il intervient pour promouvoir la biodiversité. SUEZ travaille localement avec des associations naturalistes – LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), CPIE (Centres permanents d'initiatives pour l'environnement), CEN (Conservatoires d'espaces naturels) – pour inventorier les espèces faunistiques et floristiques, prioriser les enjeux et fixer les axes d'action favorables à la protection du patrimoine naturel sur le terrain. SUEZ recourt également à des labels attestant le respect des principes de gestion écologique, comme Ecojardin, Refuge LPO ou EVE (Espaces verts écologiques). Enfin le Groupe met en place une gestion écologique de ses espaces en lien avec des agriculteurs, éleveurs ou sociétés d'écopâturage.

Sensibiliser nos parties prenantes



La protection des milieux naturels et celle de la ressource en eau sont deux sujets intimement liés, faisant référence aux métiers de services essentiels à l'environnement qu'assure SUEZ.

Pour illustrer ces interactions auprès des parties prenantes, SUEZ a aménagé, principalement en Île-de-France, des « **Chemins de l'eau** » ou des « **Coulées vertes** » faisant l'objet de visites guidées, sur les thèmes de la biodiversité et de la ressource en eau. Scolaires, riverains, visiteurs sont sensibilisés aux différents services écosystémiques. Enfin SUEZ développe des actions collaboratives avec les agriculteurs des territoires et les agences de l'eau pour réduire l'utilisation d'intrants, protéger la ressource en eau et développer la résilience des territoires. Dans le cadre du développement d'un nouvel indicateur permettant de **sensibiliser les parties prenantes**, le MNHN a réalisé des inventaires naturalistes sur l'emprise d'un centre de tri exploité par SUEZ pour le Grand Reims. Ils ont montré un potentiel important de développement de la biodiversité sur le site. Différentes mesures ont depuis été mises en place :

- adaptation de l'écopâturage existant sur le site et mise en libre évolution d'une partie des espaces verts,
- installation de nichoirs, de tas de bois,
- nouvelles plantations à base d'essences autochtones et d'arbres fruitiers.

Ces mesures visent à réduire les pressions exercées sur la biodiversité. C'est le fruit d'un travail coordonné entre l'exploitant du site et le client. Première entreprise partenaire de l'association "la Fresque du Climat", SUEZ a engagé une démarche de déploiement, notamment auprès de ses collaborateurs en France, de la « **Fresque de l'Environnement** » : un jeu d'apprentissage qui fait appel à l'intelligence collective. L'objectif : mieux faire connaître les causes et effets du dérèglement climatique et environnemental, notamment au regard de préservation de la biodiversité, rappeler le caractère essentiel des métiers de SUEZ face à ces enjeux et démontrer l'importance de notre contribution à tous dans la construction d'un environnement durable.



Parcelle en agriculture biologique de l'AAC de Flins-Aubergenville



AVANT : espace vert surpâturé sur le centre de tri du Grand Reims (Marne)



APRÈS : espace vert dont la pression de pâturage a été réduite suite aux préconisations du MNHN sur le centre de tri du Grand Reims (Marne)



SUEZ

Tour CB 21
16, place de l'Iris
92040 Paris La Défense Cedex
France
www.suez.fr

Contacts

Activités Recyclage et valorisation : valentin.condal@suez.com
Activités Eau potable et assainissement : benjamin.javaux@suez.com

